

Association du Lac de L'Orignal

Procès-verbal du Conseil d'administration

Le 23 juin 2018, 9 h, Charlot Bistro, Val-des-Bois (QC)

1. Mot du Président

Le Président souhaite la bienvenue aux membres du Conseil d'administration (CA). Il réitère le bon travail de la Secrétaire et des membres du CA. Plusieurs résidents et membres de l'Association apprécient les communications publiées sur le site Facebook et les communications par courriel.

Il a été convenu que la responsabilité de trésorier, exécuté par Marc Proulx, sera transférée à la Secrétaire, Lucie Lavictoire, jusqu'à l'Assemblée générale annuelle. Marc Proulx continuera de siéger sur le CA comme directeur.

Bernard Valois n'était pas présent à la réunion.

2. Adoption du procès-verbal du 20 mai 2018

Jean Bertrand a proposé l'adoption du procès-verbal avec quelques modifications, secondé par Rémi Leroux.

3. Adoption du bilan financier 2017 (dépenses réelles) et prévisions pour 2018

La Secrétaire du CA a présenté une ébauche des prévisions budgétaires pour 2018 suite aux ajouts des dépenses approuvées à la dernière rencontre.

En date du 31 mai 2018, le compte a un solde de 5 162,98 \$. La Secrétaire préparera un bilan financier pour l'Assemblée générale annuelle.

4. Cotation pour réaménagement du ponceau (chemin Mimeault)

Le directeur, Carol Renaud, a obtenu une cotation des Entreprises Patrick Hawken en date du 20 juin 2018. Le CA étudie les coûts de matériaux, travaux et main d'œuvre de ce projet avant de se prononcer.

L'acronyme RNI signifie *Règlement sur les normes d'intervention dans les forêts du domaine public*.

5. Permis de construction pour réaménagement du ponceau

Le 17 juin, le Président a fait parvenir une copie du rapport des ingénieurs (Conseillers forestiers de l'Outaouais) à Carolane Riopel-Leduc, Biogiste, Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs tel que demandé.

Les prochaines étapes sont comme suit :

- a) Prendre rendez-vous par courriel avec la personne responsable du dossier au Ministère pour discuter des démarches à suivre;
- b) Céduler rendez-vous avec le Maire pour faire le suivi sur subvention et main d'oeuvre;
- c) Vérifier si le rapport des Conseillers forestiers de l'Outaouais a été envoyé à Roxanne Blanchard.

6. Compte fermé du site Facebook

Ce point a été reporté à la prochaine rencontre.

7. Rétroaction des communications par courriel

Voici les actions prises suite aux communications reçues par courriel ou vive voix :

- a) Résidente nous a fait part de présence de castors sur le lac de l'Orignal : Nous avons consulté la municipalité à ce sujet et nous pouvons installer un dispositif à l'entrée du ponceau afin d'empêcher les castors de le bloquer. Ce dispositif s'appelle Cube Morency. Il sera installé par le propriétaire du terrain de camping. Si jamais les activités des castors nuisaient à la santé de notre plan d'eau, nous pourrions faire appel à un trappeur. L'installation du Cube Morency devrait solutionner le problème. (25 juin)
- b) Nouvelle moto marine sur le lac : La nouvelle moto marine appartient à un résident du lac de l'Orignal et est conforme à son utilisation. (25 juin)
- c) Résidente nous a envoyé une demande pour descendre son bateau au lac de l'Orignal : Nous l'avons référée au Camping du lac de l'Orignal et informée du lavage de son bateau avant de le mettre à l'eau. (19 juin)
- d) Pneus sur quai : Il a été apporté à notre attention que des pneus ont été fixés à un quai pour amortir l'arrivée des équipements nautiques. Nous avons vérifié avec la Municipalité de Val-des-Bois; le caoutchouc des pneus ne nuit pas à l'environnement d'après leurs recherches. (août 2017)

Nous tenons à remercier les résidents pour leurs communications; c'est un plaisir de vous répondre.

8. Activité Poker Run (kayak, canot, pédalo)

Le directeur, Rémi Leroux, a présenté le plan de l'activité du samedi 21 juillet et son déroulement. Le Camping de Val-des-Bois se fera un plaisir de nous recevoir pour clôturer cette activité. Il est aussi possible de louer des kayaks au Camping.

L'invitation a été approuvée par le CA. La Secrétaire publiera l'événement sur le site Facebook et enverra l'invitation par courriel aux membres. L'invitation sera distribuée durant la vente de cartes de membre.

Les cinq stations ont été déterminées comme suit :

- a. Rémi Leroux et Lucie – 109, montée des Amis
- b. Jean Bertrand et Hélène – 362, route 309
- c. Jean-Luc Tremblay et Françoise – 127, montée des Amis
- d. Daniel Larabie et Monique – 156, chemin Gagnon
- e. Bernard Valois – 354, chemin du Lac de l'Orignal

La Secrétaire communiquera avec le Golf Royal Papineau, le Charlot Bistro, la boulangerie et la chocolaterie pour obtenir des prix de participation. Elle achètera les ballons gonflables pour les cinq stations ainsi que les jeux de cartes et bracelets pour identifier les participants.

Jean Bertrand sera responsable d'acheter des rafraîchissements (eau, jus, boissons gazeuses, chips) pour l'activité.

9. Cotation pour enseignes aux trois descentes de bateaux

Un modèle d'enseigne, avec texte proposé, a été présenté au CA par le Vice-président le 28 mai dernier; la cotation est de 140,00 \$ pour trois enseignes chez Sure Print. Le prix des poteaux sont à déterminer. Ces dernières seraient installés aux entrées des trois débarquassions identifiées : Camping Val-des-Bois, deux entrées sur le chemin Gagnon.

Suite à la rencontre du Vice-président avec Roxanne Blanchard, Municipalité de Val-des-Bois, il a été confirmé qu'il n'y aura pas de site de lavage de bateaux au pont Bowman ou ailleurs. Roxanne apportera notre demande d'enseignes à la prochaine réunion du Conseil en juillet et nous laissera savoir si la Municipalité peut nous les procurer gratuitement. Nous nous occuperons de l'installation des trois enseignes.

10. Répertoire des entreprises – enregistrement de l'Association

Le Vice-président procèdera à l'enregistrement de l'Association tel que prévu.

11. Cartes de membres – impression et vente

Les nouvelles cartes de membres ont été imprimées et distribuées aux membres du CA. Jean Bertrand, Denis Bénac, Rémi Leroux, Bernard Valois et Daniel Larabie feront la vente des cartes dans leurs secteurs, comme l'an dernier.

Un rappel sera publié sur le site Facebook et par courriel. Durant la vente des cartes, il serait bon de vérifier les adresses courriels des résidents.

12. Convocation de l'Assemblée générale annuelle (AGA)

Une ébauche de la convocation à l'Assemblée générale annuelle (AGA) a été distribuée aux membres du CA pour approbation. Le Président nous reviendra avec le texte à ajouter sur les réalisations du CA dans la dernière année.

Le directeur, Carol Renaud, nous confirmera la date disponible d'une salle de réunion pour l'AGA, soit au Camping de Val-des-Bois ou ailleurs.

13. Prochaine rencontre du CA

La prochaine rencontre aura lieu le 28 juillet prochain chez Charlot Bistro.

La réunion s'est terminée à 11 h.

Bernard Valois a proposé l'adoption du procès-verbal, secondé par Rémi Leroux, le 28 juillet 2018.